



Municipalité de Hatley

2100, Route 143, Hatley (Québec) J0B 4B0

Tél. : 819 838-5877 – Sans frais : 1 866 838-5877 – Fax : 819 838-4646

adm@municipalitehatley.com – www.municipalitehatley.com

Rapport du maire 2023

Chères concitoyennes, chers concitoyens, Mesdames et Messieurs du Conseil,

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Les résultats réels de l'exercice financier 2023

Les données du tableau ci-dessous proviennent du rapport sur les états financiers vérifiés pour l'exercice financier 2023 :

Revenus de fonctionnement	2 093 724 \$
Dépenses de fonctionnement	2 216 041 \$
Amortissement des immobilisations	+338 270 \$
Cession nette des immobilisations	+113 \$
Remboursement de la dette à long terme	-123 310 \$
Excédent de fonctionnement affecté	+298 \$
Activités d'investissement	-25 941 \$
Réserves financières et fonds réservés	+9 165 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	76 278 \$

Rémunération

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, voici le détail de la rémunération des élu(e)s pour l'année 2023 :

	Maire(sse)	Conseiller(ère)
Rémunération annuelle	10 557,66 \$	3 740,95 \$
Allocation de dépense	4 991,84 \$	1 759,62 \$
Assemblée d'une régie	76,66 \$	76,66 \$
Assemblée d'une régie non imposable	38,33 \$	38,33 \$
Assemblée spéciale	47,96 \$	47,96 \$
Assemblée spéciale non imposable	23,98 \$	23,98 \$

Les réalisations de 2023

Ressources humaines

En 2023, nous avons vécu un moment significatif dans le domaine des ressources humaines avec le départ de M. André Martel, directeur général de la municipalité, après plus de 8 années de service dévoué. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à M. Martel pour son engagement au cours de ces années. Parmi ses nombreuses réalisations, nous pouvons citer la mise en place de la Régie incendie de l'Est, la modernisation de plusieurs chemins municipaux, l'embauche d'une équipe permanente et dévouée, ainsi qu'une gestion rigoureuse et transparente des fonds publics.

Pour succéder à M. Martel, nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de M. Justin Doyle, auparavant directeur général adjoint, au poste de directeur général. En dépit de ce changement, nous avons maintenu une stabilité exemplaire au sein de notre équipe. Je tiens à remercier chacun de nos employés pour leur dévouement constant envers la municipalité et pour leur rôle essentiel dans le maintien d'un service efficace à notre population.



Municipalité de Hatley

2100, Route 143, Hatley (Québec) J0B 4B0

Tél. : 819 838-5877 – Sans frais : 1 866 838-5877 – Fax : 819 838-4646

adm@municipalitehatley.com – www.municipalitehatley.com

Voirie et travaux publics

En matière de voirie, plusieurs travaux importants ont été réalisés en 2023, notamment sur les chemins Taylor et du Ruisseau. Nous avons investi plus de 700 000 \$ pour le remplacement de ponceaux, le reprofilage des fossés et le rechargement de gravier sur une distance considérable. Ces travaux viennent s'ajouter aux nombreux chantiers entrepris ces dernières années pour moderniser les principaux chemins de la municipalité. Malgré des conditions météorologiques défavorables, nous avons continué d'investir d'importants efforts pour maintenir la qualité de nos routes, notamment par le nivelage, le remplacement de ponceaux et l'entretien des systèmes de drainage.

Par ailleurs, nous avons également entamé les démarches pour transférer le chemin Lord à la municipalité. Ce transfert, récemment officialisé, a été planifié pour plusieurs raisons : garantir l'accès à un chemin public pour les usagers du secteur, assurer l'accessibilité par les services d'urgence et simplifier le processus des travaux de réfection.

Une réussite importante a également été réalisée en matière de sécurité pour les automobilistes et les usagers des rues Main, Meadow et Massawippi dans le village de Hatley. En collaboration avec le Ministère des Transports et de la Mobilité durable, la municipalité a abaissé la limite de vitesse à 30 km/h sur ces tronçons. Les échantillonnages effectués après cette modification ont révélé des résultats encourageants : la majorité des véhicules circulant sur ces rues ont diminué leur vitesse. Cette initiative contribue significativement à améliorer la sécurité et la tranquillité de notre communauté.

De plus, nous avons installé une génératrice permanente pour les installations de traitement de l'eau potable dans le secteur du Domaine-Hatley. Cette initiative garantit aux résidents une continuité de service, même en cas de coupure de courant, assurant ainsi une tranquillité d'esprit à tous.

Finalement, vous l'avez probablement déjà remarqué, la municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau camion de voirie. Ce remplacement était essentiel pour garantir un service fiable et efficace. Ce nouvel équipement permettra à notre personnel de voirie d'accomplir leurs tâches avec davantage de sécurité et d'efficacité, améliorant ainsi la qualité de nos interventions sur les routes et les infrastructures municipales.

Urbanisme et Environnement

Afin de protéger et de valoriser notre patrimoine architectural, la municipalité a adopté un nouveau règlement concernant la démolition d'immeubles. Ce règlement vise à encadrer strictement les processus de démolition afin de préserver les bâtiments ayant une valeur patrimoniale significative pour notre communauté.

Dans le cadre de ce règlement, nous avons également créé un Comité de démolition. Ce comité a pour mission d'évaluer les demandes de démolition et de veiller à ce que toute intervention respecte les critères de préservation établis. Grâce à ce règlement et au comité, nous espérons renforcer la protection de notre patrimoine bâti, tout en sensibilisant la communauté à l'importance de sa conservation.

La municipalité a également adopté une réglementation sur les matières résiduelles. Cette réglementation vise principalement à limiter et uniformiser la quantité de déchets ramassés par logement. La réglementation a également comme optique de guider les citoyens dans leur gestion des matières résiduelles et dans les différents lieux offerts pour se départir de celles-ci.

Dans une optique de sensibilisation et d'incitation à la protection de l'environnement, la municipalité a élargi la portée de sa politique de remboursement des couches de coton et de divers produits hygiéniques réutilisables. Nous vous rappelons que la municipalité remboursera jusqu'à 200 \$ par personne, par année, sur présentation des factures d'achats détaillées. L'élargissement de cette politique est un pas de plus dans le processus de protection de l'environnement.



Municipalité de Hatley

2100, Route 143, Hatley (Québec) J0B 4B0

Tél. : 819 838-5877 – Sans frais : 1 866 838-5877 – Fax : 819 838-4646

adm@municipalitehatley.com – www.municipalitehatley.com

Loisirs et culture

L'année 2023 a été riche en événements pour notre communauté. Nous avons célébré avec enthousiasme de nombreuses festivités, notamment la fête des Plaisirs d'hiver, la fête du Printemps, l'Épluchette de blé d'Inde, l'Halloween, ainsi que la fête et le marché de Noël, couronnés par un spectacle de Noël. Nous avons également inauguré en début d'été notre toute première édition de cinéma en plein-air. De plus, l'organisme Arts-Cultures Massawippi a grandement enrichi notre calendrier avec divers événements et ateliers culturels, offrant ainsi à notre population des occasions uniques de s'épanouir et de se divertir.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au comité des Loisirs ainsi qu'à tous les bénévoles dévoués qui ont travaillé sans relâche pour rendre possibles ces moments inoubliables. Leur engagement et leur passion sont au cœur de la réussite de nos activités communautaires.

Au niveau de la politique de remboursement des frais d'inscription en loisirs et culture, la municipalité est fière de continuer à offrir un soutien financier considérable aux familles, et ce, en bonifiant la contribution municipale de 250 \$, permettant ainsi à un enfant de moins de 18 ans de bénéficier d'un remboursement allant jusqu'à 750 \$ pour la participation à des activités de loisirs et de culture.

Les orientations générales pour 2024

Travaux publics

De nombreux travaux sont prévus au niveau des travaux publics. Les projets majeurs incluent le remplacement de la station de pompage des eaux usées de la rue des Érables et le rechargement granulaire du chemin Roy. Par ailleurs, nous prévoyons de réviser le plan d'interventions prioritaires des infrastructures afin de nous préparer adéquatement aux travaux à réaliser dans les prochaines années.

Régie incendie

La Régie de l'Est, en place depuis plusieurs années, a décidé qu'il est temps de prévoir des bureaux permanents et centraux pour ses opérations. Nous espérons que le projet de construction d'une caserne pour la Régie se concrétisera sur notre territoire. Nous devrions obtenir plus de détails sur l'avancement de ce projet au cours de la prochaine année.

Service de garde

Nous continuons de travailler sur ce projet, qui s'est révélé plus complexe que prévu. Toutefois, la municipalité maintient ses efforts pour la réalisation de ce projet. Nous espérons pouvoir annoncer une ouverture officielle en 2024.

Urbanisme

Une révision complète des règlements d'urbanisme est prévue en 2024. Cette révision couvrira l'ensemble des règlements, incluant le plan d'urbanisme, les règlements sur les permis et certificats, de zonage, de construction, de lotissement, de dérogations mineures, de PIIA, de démolition d'immeubles et de rénovation. Cette modification se fera dans un souci de simplification pour les lecteurs et pour s'assurer que les règlements reflètent la vision actuelle de la municipalité.

Partenariat église St-James

Nous planifions également d'offrir un soutien technique et administratif à l'église Anglicane pour la rénovation de l'église St. James. Ce projet, qui nous l'espérons, bénéficiera du soutien financier du gouvernement du Québec, de la MRC de Memphrémagog et du gouvernement canadien. L'église étant désacralisée sera, une fois rénovée, transformée en lieu dédié aux arts et à la culture, au bénéfice de la communauté. Nous sommes fiers de participer à la conservation de ce bâtiment historique.



Municipalité de Hatley

2100, Route 143, Hatley (Québec) J0B 4B0

Tél. : 819 838-5877 – Sans frais : 1 866 838-5877 – Fax : 819 838-4646

adm@municipalitehatley.com – www.municipalitehatley.com

Remerciements

Je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal ainsi que nos employés pour leur excellent travail et leur dévouement, qui ont contribué à la saine administration de la municipalité.

Le tout respectueusement soumis, ce 3 juin 2024.

Pierre Côté, Maire